

Section Bac	Assurances		
Nom de l'UE	Droit commercial		
Nom du professeur	V. Molle		
Niveau	2	Unité déterminante	Non
Nombre de périodes	50	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	français	Crédits ECTS	4

Objectifs du cours

- Maîtriser les principes fondamentaux du droit commercial
- Comprendre le statut juridique des personnes ayant la qualité de commerçant et ses conséquences
- Appréhender les instruments juridiques que les commerçants doivent mettre en œuvre dans l'exercice d'une activité commerciale
- Connaître les droits et obligations des parties pour pouvoir négocier et exécuter correctement un contrat commercial
- Identifier les recours en cas d'éventuels litiges

Contenu du cours

Le cours de droit commercial est structuré par thème :

- Introduction au droit commercial
- Les entreprises commerciales (notion de commerçant, d'actes de commerce, démarches légales requises pour l'exercice d'une activité commerciale en personne-physique ou en société, ...)
- Le bail commercial
- Le fonds de commerce et sa protection
- Le nom de l'entreprise et sa protection
- Propriété industrielle (brevets, dessins, modèles et marques)
- Loi relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur (techniques de vente, publicité, vente à distance, clauses abusives, bon de commande, facture, pratiques commerciales, ...)
- Contrat de vente et analyse des conditions générales de vente
- Contrats commerciaux (contrat de concession, d'agence commerciale, franchise, ...)

- Instruments financiers (chèque, lettre de change, ...), types de crédit (crédit à la consommation, crédit de caisse, d'investissements, d'impôts, factoring, ...), leasing et types de garanties
- La faillite (conditions et procédure) et ses conséquences pour le failli, les créanciers et les cautions
- La loi sur la continuité des entreprises

Méthodologie

- Lire, analyser et interpréter des contrats et documents commerciaux
- Comprendre les différents concepts et se familiariser aux mécanismes du droit commercial au travers de cas pratiques

Supports

- Ecrits :
 - Syllabus
 - Contrats / documents commerciaux types
 - Articles de presse
- Cours oral : Powerpoint

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

en disposant des textes législatifs réglementaires :

- d'analyser et d'expliquer une situation juridique dérivant de rapports commerciaux ;
- d'analyser, de prévenir et de résoudre des problèmes juridiques dérivant de relations commerciales par l'application des dispositions légales ad hoc, en ayant éventuellement recours aux principes du droit commun.

Evaluation

Examen écrit

Pondération

Travaux de 1ere session	Cotation permanente de 1ere session	Evaluation de 1ere session	Travaux de 2de session	Examen de 2de session
		100 %		